

FICHE D'INSCRIPTION LADC SAISON 2019/2020

Lyon Arts Dance Center - 22 passage Faugier 69007 LYON
www.lyonartsdancecenter.fr - contact@lyonartsdancecenter.fr - 09 52 93 49 80



NOM : _____ PRÉNOM : _____

- **DÉJÀ MEMBRE** Depuis (cochez la ou les cases de vos années passées au LADC) :
 2015 2016 2017 2018
- **NOUVEAU** (remplir les informations ci-dessous - si changement, merci de remplir)

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Adresse postale : _____

Téléphone : - - - -

Adresse mail : _____

Comment avez-vous connu le Lyon Arts Dance Center ?

- Internet
- Flyer
- Amis
- Radio Capsao
- Petit Paumé

Autre précisez : _____

MODALITÉS D'ABONNEMENT

Remplir et renseigner les formules choisies ainsi que les renseignements demandés de la page 1 à 6.

RÉDUCTIONS (applicable UNIQUEMENT sur les abonnements ANNUELS sur justificatif et pour les inscriptions jusqu'en novembre 2019, **RÉDUCTIONS NON CUMULABLES**)

-10% Etudiant **OU** Chômeur* **OU** -10% sur le 2ème abonnement dans un même ménage/famille (valable uniquement sur l'abonnement le moins cher des deux).

PAIEMENT

Je joins à mon inscription le règlement de mon abonnement :

- En une fois par chèque**
- En plusieurs fois par chèque : en _____ fois (jusqu'à 4 fois sans frais)**
- En une fois en espèce (en une seule fois autorisée dès l'inscription)**
- Chèque Vacances ANCV (à hauteur de 100€ maximum par abonnement et par personne - à remplir).**

FACILITÉ DE PAIEMENT

Sur un abonnement annuel, jusqu'à 4 fois (4 chèques établis à l'inscription à l'ordre du LADC - **DATÉS ET SIGNÉS - encaissements au 5 - 15 ou 25 de chaque mois à préciser au dos du chèque - les chèques seront encaissés en septembre, octobre, novembre et décembre**)

ADHÉSION

Je règle l'adhésion annuelle de 15€ (chèque à établir à part à l'ordre de LADC, en dehors de l'abonnement).

ADHÉSION FFD

Je peux adhérer à la Fédération Française de Danse et bénéficie des nombreux avantages pour 19€ (assurance, concours, stages... - cf documents disponible à l'accueil du LADC) - (chèque à établir à part à l'ordre de LADC).

* SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF OBLIGATOIRE (CARTE ÉTUDIANT 2018/2019 POUR LA SAISON 2019/2020, CARTE CHÔMEUR...)

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

**Nous vous rappelons que l'inscription ne sera effective que si toutes les pièces figurent au dossier.
AUCUN ACCÈS AU COURS SANS DOSSIER REMPLI (RÈGLEMENT + SIGNATURE DOSSIER)**

- Une **photo**,
- La décharge de responsabilité en page 6,
- Une **attestation** d'assurance responsabilité civile,
- Le règlement des cours + de l'adhésion annuelle de 15,00€ (chèque à part à l'ordre du LADC).
- Document page 6 « en cas d'urgence »

Vacances scolaires

Les cours se déroulent chaque semaine, de septembre à juin, à l'exclusion des jours fériés et des périodes de vacances scolaires (planning de fermeture du LADC à l'accueil).

Pour les enfants :

Le LADC ne donne aucun cours ENFANTS pendant les vacances scolaires :

- Toussaint : du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2019 (inclus)
- Noël : du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020 (inclus)
- Hiver : du samedi 22 février 2020 au dimanche 8 mars 2020 (inclus)
- Printemps : du samedi 18 avril 2020 au dimanche 3 mai 2020 (inclus)

Pour les adultes :

Le LADC reste ouvert la première semaine des vacances scolaires pour les ADULTES mais ferme la deuxième semaine des vacances scolaires (école fermée - pas de cours) :

- Toussaint : du samedi 26 octobre 2019 au dimanche 3 novembre 2019 (inclus)
- Hiver : du samedi 29 février 2020 au dimanche 8 mars 2020 (inclus)
- Printemps : du samedi 25 avril 2020 au dimanche 3 mai 2020 (inclus)

Le LADC est fermé deux semaines pour les cours adultes pendant les vacances de Noël du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020 (inclus)

Le LADC sera fermé selon les jours fériés suivants :

- Armistice Lundi 11 novembre 2019
- Pâques Lundi 13 avril 2020
- Victoire 1945 Vendredi 8 mai 2020
- Ascension jeudi 21 mai 2020

La fin des cours sera le vendredi 26 juin 2020.

Lieux des cours : Les cours ont lieu au LYON ARTS DANCE CENTER - 22, passage Faugier - 69007 LYON. Vous aurez à votre disposition un parking (places limitées), et les transports en commun (*métro B et Tram T2 station Jean Macé*) se trouvent à 6 minutes à pied seulement.

Cours d'essai : 10,00€ à partir du 30/09/19 (hors portes ouvertes) sans engagement - Déductible de l'abonnement seulement s'il y a inscription. Le cours d'essai sera déduit de l'abonnement si l'élève s'inscrit au LADC dans les 7 jours après avoir testé le cours. Aucune déduction ne sera possible s'il n'y a pas inscription passé cette période.

Assiduité et ponctualité

Les présences et absences de chaque élève sont mentionnées dans un cahier d'appel tenu par chaque professeur.

Les élèves sont fortement conseillés d'être présent régulièrement aux cours afin d'évoluer au mieux dans la discipline choisie. La présence de l'élève dépend de sa responsabilité. L'adhérent s'engage à être présent à tous les cours. Toute absence ressort de sa propre responsabilité et doit être préalablement annoncée par email à administration@lyonartsdancecenter.fr, au plus tard 24 heures **avant** la date des cours.

Paiement des cours

1) a- Inscription

Le LADC propose des portes ouvertes du 1er au 5 juillet et du 2 au 27 septembre 2019 où le cours est à 2€ l'unité. **Ces cours ne sont non remboursables et non déductibles de l'abonnement.**

Le LADC met en place des cours d'essai au prix de 10€ (à partir du 30 septembre 2019) afin que les élèves puissent tester les cours mis en place. Le cours d'essai nominatif sera déduit du forfait choisi si l'élève s'inscrit au LADC dans les 7 jours après avoir testé le cours. Aucune déduction ne sera possible s'il n'y a pas inscription passé cette période.

- Les abonnements annuels seront mis en vente en ligne à partir du 18 juin 2019.
- Les abonnements trimestriels seront mis en vente à partir du lundi 30 septembre 2019.
- Les abonnements semestriels seront mis en vente à partir du lundi 6 janvier 2020.

Les cours sont ouverts aux élèves/adhérents du LADC (frais d'adhésion de 15€ par an, valable de septembre à août de la même année).

Toute cotisation versée à l'ASSOCIATION LADC - Danse et Forme est définitivement acquise et non remboursable.

Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année, en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un élève/adhérent.

1) b- Délai de rétractation

Le cours d'essai à 10€ ou 2€ pendant les portes ouvertes permet à l'élève de tester le cours et permet de voir si ce dernier correspond à ses attentes. Suite à l'engagement de l'élève et à la signature du contrat aucun délai de rétractation n'est prévu. En effet l'élève a signé en toute connaissance de cause. Le droit de rétractation est exclu, conformément à l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, dans la mesure où les Prestations de Lyon Arts Dance Center constituent des prestations « de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée » au sens de cette disposition légale. Dès son inscription, l'adhérent est par conséquent engagé jusqu'au terme de la Saison. Aucun remboursement ne pourra intervenir sauf dans les conditions précisées dans le présent article.

2) Modalités de paiement

a- Inscription en ligne

Les inscriptions en ligne aux cours s'effectuent via la plateforme web www.viviarto.com de son partenaire technique Viviarto. Lors de son inscription, le Participant devra obligatoirement créer son compte utilisateur.

b- Inscription à l'accueil

Le versement de l'abonnement doit être établi par chèque à l'ordre de « LADC ».

Les cours sont payables annuellement ou trimestriellement (adulte uniquement à partir du 30/09/19).

Possibilité de paiement en 4 fois sans frais pour une inscription annuelle: 1 chèque encaissé en Septembre, Octobre, Novembre puis Décembre.

Si le paiement est effectué en plusieurs chèques, ceux-ci devront être remis dès l'inscription et seront encaissés à chaque début de trimestre ou début de mois (selon le choix de paiement). **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA COMPTABILISÉ SANS PAIEMENT.** En effet, l'accès aux cours est conditionné par le paiement de l'adhésion annuelle et par le règlement de l'abonnement choisi. Dans tous les cas, un élève ne peut se réinscrire qu'après avoir soldé tous les paiements de l'année précédente.

Si le paiement est effectué en espèce, ce dernier doit être réalisé en une seule fois. Aucun paiement en plusieurs fois ne sera autorisé concernant ce mode de règlement.

Le LADC accepte les chèques vacances ANCV à hauteur de 100€ maximum par abonnement et par personne. Le LADC n'accepte pas les coupons sport

3) Cas de remboursement

a- Inscription en ligne

S'agissant des inscriptions effectuées en ligne, le droit de rétractation est exclu, conformément à l'article L.121-20-2 du Code de la consommation, dans la mesure où les Prestations du Lyon Arts Dance Center constituent des prestations « de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée » au sens de cette disposition légale.

Dès son inscription, l'adhérent est par conséquent engagé jusqu'au terme de la Saison. Aucun remboursement ne pourra intervenir sauf dans les conditions précisées dans le présent article.

b- Inscription à l'accueil du LADC

Dans tous les cas, les dispositions suivantes sont appliquées :

- Non-remboursement de l'adhésion annuelle dans tous les cas.
- Aucun remboursement de l'abonnement annuel, trimestriel ou semestriel.

Toutefois, en cas de maladie rendant impossible la pratique de l'activité jusqu'à la fin de l'année en cours, un avoir sera établi sous présentation d'un certificat médical certifié et calculé au prorata du nombre de mois restant à effectuer. Cet avoir sera à utiliser pour la saison qui suit et sera nominatif.

Aucun remboursement n'est possible pour tout autre motif (déménagement, trajet trop long...).

Aucun remboursement ou rattrapage n'est possible si l'élève n'a pu suivre ses cours pour des raisons personnelles.

c- Retard ou défaut de paiement

Tout retard ou défaut de paiement même partiel donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à quatre (4) fois et demie le taux d'intérêt légal en vigueur et d'une majoration de vingt pour cent (20 %) des sommes dues par l'adhérent.

Tout retard ou défaut de paiement même partiel fera perdre au client le bénéfice d'un paiement en plusieurs fois s'il y avait opté. Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité. Le Lyon Arts Dance Center aura le droit de suspendre ses Prestations et notamment interdire l'accès de l'adhérent à l'atelier jusqu'au complet paiement du tarif de l'inscription par l'adhérent. Sans préjudice de ce qui précède, Le Lyon Arts Dance Center pourra prononcer la résiliation des Conditions Générales aux torts exclusifs de l'adhérent dans les conditions et modalités prévues par les présentes.

Diffusion d'image

Les élèves acceptent que le LADC prennent des photos et vidéos des cours, stages et spectacles afin de les diffuser sur son site Internet et sur ses réseaux sociaux. Dans le but d'étoffer les supports de communication de l'organisateur (site Internet, page Facebook, affiches, flyers...), ce dernier peut être amené à prendre des photos/vidéos du participant lors des activités. Il s'agit d'images de groupe ou de vues montrant le participant en activité. Si vous vous y opposez, veuillez le signaler par mail à administration@lyonartsdancecenter.fr Si vous répondez Oui en ligne ou si vous signez le formulaire d'inscription papier, vous accordez expressément la permission à l'organisateur de fixer, reproduire, communiquer et exploiter ces images sous toute forme et sur tout support sur une durée illimitée. En retour, l'organisateur s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur du Lyon Arts Dance Center qui m'a été remis ou qui est également à votre disposition à l'accueil et m'engage à en respecter toutes les différentes dispositions. Je cède mon droit à l'image pour une durée illimitée dans le temps au Lyon Arts Dance Center s'il y a prise de vue (photos/vidéos) lors des événements/soirées/stages au LADC pour la promotion de l'école. Il en est de même s'il s'agit de mon enfant.

Je m'engage à respecter toutes les règles de vie du LADC, à respecter ses adhérents et son personnel (cf règlement intérieur). Si cela n'est pas le cas le LADC se réserve le droit d'exclure toute personne pouvant nuire à l'équilibre et au bon fonctionnement de l'école, sans remboursement aucun.

Je m'engage également à ne demander aucun remboursement une fois mon contrat signé. Je m'engage donc à régler la totalité de mon abonnement. Je certifie que mes absences personnelles ressortent de ma responsabilité uniquement. **J'atteste l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche.**

Dater et signer le document précédé de la mention « Lu et approuvé »

Fait à _____, le _____

(Mention + signature)

LES FORMULES LADC 2019/2020

LES FORMULES DU LADC		CHOISIR	ANNUEL
(Hors adhésion de 15€ à part)	Nb heures		Adultes (+15ans)
1 cours/semaine	1h00		283,00 €
1 cours/semaine	1h30		394,00 €
2 cours/semaine (2 cours d'1h)	2h00		425,00 €
2 cours/semaine (1 cours d'1h + 1 cours d'1h30)	2h30		467,00 €
2 cours/semaine (2 cours d'1h30 OU 3 cours d'1h)	3h00		508,00 €
3 cours/semaine (2 cours d'1h + 1 cours d'1h30)	3h30		560,00 €
3 cours/semaine (1 cours d'1h + 2 cours d'1h30)	4h00		601,00 €
4 cours/semaine (4 cours d'1h)	4h00		601,00 €
AU DELÀ DE 4H DE COURS PAR SEMAINE	NOMBRE de cours		
Pour toute discipline supplémentaire après 4h de cours (1/2 heure ajoutée)			35,00 €
Pour et par toute discipline supplémentaire après 4h de cours (cours de 1h00)			70,00 €
Pour toute discipline supplémentaire après 4h de cours (cours de 1h30)			105,00 €
Pour toute discipline supplémentaire après 4h de cours (cours de 2h00)			140,00 €
SUPPLÉMENT À AJOUTER À LA FORMULE DE BASE (Exemple : 1h30 de cours de chant à 390€ + option chant 1h30 à 85€ = 475€)			
COURS DE CHANT	NOMBRE de cours		
1h30 de cours par semaine			86,00 €
2h00 de cours par semaine			125,00 €
COURS DE THÉÂTRE (Exemple : 2h de cours de théâtre à 420€ + option théâtre 2h à 125€ = 545€)			
	NOMBRE de cours		
1H00 de cours par semaine			65,00 €
2H00 de cours par semaine			125,00 €
ATELIER PARENTS/ENFANTS 0-3 ANS - mercredi 17h45 (Forfait valable pour un enfant et un parent)			
3/4 d'heure par semaine - cours en binôme 1 parent/ 1 enfant			330,00 €
TOTAL =			

LES FORMULES ENFANTS & SENIORS + 70 ANS LADC 2019/2020

LES FORMULES DU LADC COURS ENFANTS* ou SENIORS + 70 ANS**		CHOISIR	ANNUEL
	Nb heures		Enfants (-15ans)
1 cours/semaine	45min/1H		260,00 €
2 cours/semaine	2H		345,00 €
3 cours/semaine	3H		420,00 €
AU DELÀ DE 4H DE COURS PAR SEMAINE			
Pour et par toute discipline supplémentaire après 3h de cours (cours de 1h00)			70,00 €
TOTAL =			

*Abonnement pour les enfants en dessous de 15 ans (uniquement pour les cours destinés aux enfants).

**Tarifs valables uniquement sur les cours enfants et seniors de + de 70 ans (Pilates Santé Mardi 10H uniquement).

RÉCAPITULATIF DE VOS COURS - LADC 2019/2020

NOTEZ CI-DESSOUS VOS JOURS, HEURES ET COURS CHOISIS

	Nom du cours	Jour	Heure
Cours 1			
Cours 2			
Cours 3			
Cours 4			
Cours 5			
Cours 6			
Cours 7			
Cours 8			
Cours 9			
Cours 10			
Cours 11			

